

ÉNERGIE

39^e Congrès FNCCR - Juin 2024 - BESANÇON

Mercredi 26 juin 2024 - 10h30

INVITÉ : EDF

Intervention de Luc REMONT - Président Directeur général du groupe EDF

INTERVENANTS

Animation par Jean-Michel LOBRY

Xavier PINTAT

Président de la FNCCR

Luc REMONT

Président Directeur général du groupe EDF



Jean-Michel LOBRY

QUELLE COÏNCIDENCE CALENDRAIRE !
SOUVENEZ-VOUS, LORS DU CONGRÈS DE RENNES,
NOUS APPRENIONS LA NOMINATION DE M. LUC
REMONT, PDG DU GROUPE EDF ET LE VOICI ICI
AVEC NOUS À BESANÇON. JE DONNE LA PAROLE
À XAVIER PINTAT POUR OUVRIR CETTE SÉANCE.

Xavier PINTAT



En effet, quel long chemin depuis 1946. EDF et la FNCCR voyagent de pair, ce qui nous permet de mesurer l'importance du service public de l'électricité en France que partagent EDF et les autorités organisatrices locales représentées par notre Fédération. Certes, en à peu près huit décennies, ce chemin commun a connu de nombreux détours. EDF a changé. Les Syndicats d'électrification aussi. Ils sont devenus des Syndicats d'énergie, voire des Territoires d'énergie très actifs dans la transition énergétique. Les trente dernières années ont d'ailleurs largement modifié le paysage électrique. Dans un marché concurrentiel, EDF est devenue un acteur, un fournisseur parmi d'autres tout en restant EDF, c'est-à-dire un acteur de premier rang, qui n'est donc pas tout à fait comme les autres. Les Syndicats d'énergie organisent, depuis une dizaine d'années maintenant, des achats groupés de fourniture d'électricité et de gaz. À l'issue d'un appel d'offres, ils retiennent parfois EDF et parfois d'autres fournisseurs. Il arrive parfois de retenir aussi EDF pour nos achats de gaz. Il arrive aussi parfois que les Syndicats d'énergie rencontrent des difficultés avec EDF pour l'envoi des factures. Mais ce n'est pas beaucoup mieux avec les autres fournisseurs, voire parfois pire. Le marché et la concurrence ont modifié nos rôles respectifs. Cette situation est totalement

nouvelle, mais nous nous y sommes habitués, vous et nous, car EDF n'est pas que cela.

EDF est d'abord le premier producteur d'électricité français, et restera encore longtemps le premier fournisseur. Avec sa filiale dédiée aux énergies renouvelables, EDF a pris le pas sur la transition énergétique. Il lui arrive désormais de solliciter les collectivités pour l'implantation de centrales éoliennes et photovoltaïques. Là encore, il s'agit de métiers nouveaux. En revanche, permettez-moi, Monsieur le Président Directeur général, de parler davantage de votre cœur de métier : votre compétence historique dans le nucléaire, car ce sujet nous tient à cœur.

Il s'agit d'abord d'un élément majeur de l'indépendance énergétique française. Nous disposons aujourd'hui du plus important parc nucléaire. Le tarif réglementé, qui est au cœur des contrats de concession que nous signons avec EDF, repose en partie sur la production nucléaire. Par ailleurs, Monsieur le Président Directeur général, il serait utile que vous puissiez nous exposer les dispositions prévues pour succéder à celui de l'accès régulé à l'énergie nucléaire historique, l'ARENH 2026. L'incertitude dans laquelle nous sommes n'est pas très confortable.

EDF est aussi un acteur différent des autres, puisqu'il est désormais une entreprise nationale. L'État a racheté la totalité des actions qui avaient été mises en bourse. Je crois que c'est un gage essentiel pour l'accomplissement des missions de service public, que ce soit pour le commerce ou la distribution. L'énergie électrique est devenue un produit de première nécessité. Les aléas climatiques récents l'ont démontré. Sans électricité, nous n'avons plus de gaz, plus d'eau, plus d'assainissement. Nous n'avons plus non plus de communications électroniques. La résilience des réseaux devient donc prégnante. Le système énergétique dans son ensemble revêt des enjeux stratégiques, non seulement dans la lutte contre le changement climatique, mais également dans l'économie et dans le militaire. Nous devons faire face à des risques de rupture d'approvisionnement, à des tensions inflationnistes qui fragilisent de nombreuses filières et touchent tous nos services publics locaux. Il devra également veiller aux usagers et consommateurs confrontés aux prix qui s'envolent et à la précarité qui peut s'installer.

C'est pour cela que la résilience, la sécurité d'approvisionnement, la défense nationale, la maîtrise des coûts et, bien entendu, le respect des territoires et de la décentralisation sont des éléments fondamentaux.

Beaucoup de questions se posent à l'heure actuelle dans un contexte bouleversé. Quel est le mix énergétique pertinent? Comment convient-il de réformer le marché européen de l'électricité? Comment continuer à le mettre véritablement au service de l'intérêt général? Quelle place pour la distribution publique d'électricité? Dans ce contexte, nous avons un atout de taille qu'est la relance du nucléaire, dans laquelle votre entreprise est pleinement engagée. À cet égard, nous suivons avec intérêt l'avancement de la centrale de Flamanville, un EPR désormais proche de fonctionner, pratiquement entré en service, je ne doute pas que vous en parlerez dans un instant. Cet EPR marque une nouvelle étape pour le nucléaire français, avec le renouvellement attendu de nos réacteurs.

Monsieur le Président, vous m'avez fait une confiance en faisant un parallèle entre un EPR et une cuisine Ikea. Cela m'a marqué. Effectivement, le premier montage d'une cuisine IKEA est compliqué. Mais vous m'avez confié qu'après en avoir monté une dizaine, cela va tout seul, et qu'il en est de même pour les EPR. C'est donc un effet industriel de taille qui vous attend. Croyez bien, Monsieur le Président, que vous nous trouverez à vos côtés, pour le réussir. Merci de votre attention.

Jean-Michel LOBRY

Monsieur REMONT, je vous invite à rejoindre le pupitre. Vous allez aborder le sujet des factures, de l'avancée et de l'avenir de l'ARENH en 2026, les enjeux de production électrique et de décarbonation des usages, et votre feuille de route éclairée des questions posées par Xavier PINTAT. Soyez le bienvenu.

Luc REMONT



Merci beaucoup, Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs les Parlementaires, Madame la Présidente de la région, Madame la Présidente du Conseil départemental, Madame la Présidente de la Métropole, Monsieur le Président du SYDED, je suis vraiment très heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Je suis d'autant plus sensible à votre invitation que c'est la première fois que je participe à ce congrès.

Depuis que j'ai été appelé à la tête d'EDF il y a plus de 18 mois, j'ai eu l'occasion de m'adresser à votre Fédération. Vous êtes au cœur de ce qu'est EDF. Vous représentez le territoire et EDF vit et se développe par le territoire. J'oserais même dire que nous venons du même endroit. EDF est une entreprise territoriale par essence. L'électricité se développe dans les territoires.

J'aimerais vous dire aujourd'hui que nous savons d'où nous venons et nous savons ce qu'est l'électricité. L'électricité, c'est par définition une marchandise, une matière qui doit se développer pour et dans les territoires. C'est ainsi que l'ensemble du Groupe EDF continue de se développer, en n'oubliant d'où vient l'électricité et où elle va d'ailleurs, puisqu'elle est de plus en plus décentralisée par nature.

Mon propos aujourd'hui est vraiment de partager avec vous ce qu'est notre électricité aujourd'hui, puisque nous la produisons et nous la partageons grâce à votre concessionnaire gestionnaire de réseau Enedis. Nous rendons le meilleur service possible pour la distribuer à l'ensemble de nos concitoyens. Toutefois, nous essayons de plus en plus, grâce à l'électricité, d'accompagner l'ensemble des consommateurs vers davantage de décarbonation.

Réussir la transition énergétique par l'électrification est bien la première raison d'être d'EDF. C'est un sujet sur lequel je reviendrai, parce que je pense que nous faisons face, de façon assez immédiate, à des enjeux assez fondamentaux de succès de l'électrification, avant même de savoir comment nous faisons fonctionner l'électricité entre nous.

Monsieur le Président PINTAT, vous m'invitez à revenir sur différents éléments fondamentaux, qui déterminent notre futur proche et notamment comment nous sortons de la crise. Je commence donc par ce point, et la manière dont nous voyons notre électricité dans le Groupe.

Les dix-huit derniers mois ont été fortement marqués par une double crise : une crise à l'échelle européenne, qui trouve sa source dans le conflit ukrainien, et une crise spécifique à notre entreprise qui s'est trouvée confrontée début 2022 à la plus grave crise industrielle qu'elle a connue depuis sa création, et qu'elle est fort heureusement parvenue à dépasser en l'espace de dix-huit mois. Les conditions dans lesquelles nous nous trouvons désormais permettent d'affirmer que nous sortons de la crise pour deux raisons. La première, c'est que l'Europe a trouvé des voies alternatives pour son approvisionnement en gaz électrogène, pas tellement utile pour la France, mais nécessaire pour nos voisins. Si toute l'Europe manque de gaz, à la fin, l'Europe manque d'électricité électrogène. Le fait que l'Europe manque d'électricité électrogène se traduirait par une inflation des prix qui sont associés à l'électricité électrogène. C'est ce que nous avons très largement vécu en 2022 et 2023. Ce phénomène-là a très nettement baissé grâce à l'atterrissage des prix du gaz, lié au fait que d'autres sources de gaz ont été trouvées pour remplacer le gaz russe.

Le deuxième élément, c'est qu'évidemment, EDF est à nouveau au rendez-vous de la production avec un calendrier de rétablissement de nos réacteurs qui a été tenu, et conserve même de l'avance par rapport à celui qui avait été annoncé. Grâce à cela aujourd'hui, à peu près chaque jour, notre pays exporte 14 gigawatts-heures, toute la journée. Nous avons donc l'équivalent de 14 tranches nucléaires (entre 10 et 17 chaque jour) qui travaillent pour nos voisins.

C'est une excellente nouvelle, puisque cela permet aussi la détente des prix, même si cela ne se remarque pas encore en 2024. En effet, cette détente des prix se traduira en 2025 et au-delà, mais elle est tout à fait réelle, et il reste à faire en sorte que nos concitoyens la perçoivent et ce sera bien le cas dès 2025, même pour les clients éligibles aux tarifs régulés, qui avaient été largement protégés de l'explosion des prix en 2022 et 2023 par le bouclier tarifaire. Cette détente de prix n'est pas insignifiante. Elle est très significative, et se voit déjà pour les entreprises. On parle d'une division par deux du tarif que les entreprises en 2023, pour ce qui concerne les prix de l'électricité en 2026. Il est nécessaire de continuer à l'expliquer, et nous devons, je crois, tous ensemble, redonner confiance dans l'électricité. En traversant cette crise, nous avons été confrontés au ressenti de nos concitoyens qui ont vécu pendant 40 ans avec le sentiment que notre système électrique était totalement in-

demne de toute forme de crise, indépendamment du marché européen. Or, même en France, nous avons une sorte de dépendance au gaz pour notre électricité. Si le gaz avait explosé dans un marché purement français, nous aurions connu le même phénomène. La phase actuelle nous oblige à reconquérir le consommateur pour qu'il ait à nouveau confiance dans la décision d'électrification, et ceci rapidement. En effet, ce n'est pas simplement en continuant d'augmenter l'offre électrique que nous gagnons cette confiance. Nous devons d'abord nous occuper de regagner la confiance des consommateurs et j'y reviendrai tout à l'heure. Il y a certes cette question du prix, et j'ai bien entendu aussi qu'il y a quelques sujets pour les collectivités. Je vous assure que nous mobilisons toutes nos forces pour être capables de répondre aux situations de chacun des groupements d'achat.

Pour autant, EDF ne choisit pas les modalités de formulation de ces prix en 2023, 2024 et 2025. Cette décision incombe au dispositif ARENH. Vous imaginez bien qu'EDF n'a pas envie de voir la moitié de ses volumes électriques vendus en dessous de ses coûts, du fait d'une décision administrative de 2012, et le reste vendu sur le marché spot de l'année ou de l'année prochaine. Cela nous a conduit à construire une formulation de prix extrêmement complexe, laquelle a ensuite été affinée au regard de quelques éléments rendus compréhensibles au moment où la crise est arrivée. C'est ce qui s'est passé sur 2022-2023. Sur les six premières semaines de mon mandat, il ne s'est pas passé deux jours de suite sans que nous ayons des changements radicaux de la façon réglementaire de former les prix ou les amortisseurs fiscaux, ou les différentes dispositions qui s'appliquaient à chaque type de clientèle. Cela a conduit à une complexité énorme pour gérer les différents types de clientèle, qui s'est traduite par l'engorgement que nous continuons de traiter aujourd'hui.

J'ai bien entendu votre interpellation tout à l'heure, Monsieur le Président, sur la facturation. Nos équipes sont extrêmement mobilisées pour résorber cet engorgement. Mais une fois encore, ne soyez pas trop durs avec ceux qui vous livrent l'électricité, car nous n'avons pas souhaité cela, même si nous sommes solidaires de toutes les décisions. En effet, nous avons tous été mobilisés pour que le système tienne pendant la crise et cela se résorbe peu à peu. Je pense qu'entre les collectivités et EDF, nous trouverons toujours un chemin pour le résorber le plus vite possible. En tout cas, c'est un de nos points d'attention. Voilà d'où l'on vient.

Vers quoi va-t-on pour éviter que cela ne recommence? Les conditions de la confiance seront réunies si nous parvenons à trouver des modalités pour notre système électrique qui éviteront de connaître la même situation.

Il convient tout d'abord de comprendre la raison pour laquelle les prix ont fluctué à ce point, alors que sommes vraiment bien dotés en capacité électrique. J'ai déjà évoqué les deux causes racines pour 2022 et 2023. Pour éviter que ces causes racines ne se répètent, nous travaillons sur notre disponibilité de production, qui augmente très significativement et continuera d'augmenter sur les années à venir, pour qu'EDF soit au rendez-vous de la demande. Par ailleurs, la capacité des énergies renouvelables continue d'augmenter. Pour ce qui concerne la première cause racine, à avoir la question de la disponibilité, je pense que nous sommes maintenant « hors d'eau » par rapport à ce que nous avons vécu en 2022 et 2023. Il nous faut ensuite travailler sur ce qui était intrinsèquement générateur de fluctuations de prix, c'est à dire la règle. En effet, si le prix fixé n'est administré que pour la moitié de sa valeur, et que le reste du prix ne peut être formulé que sur une valeur à court terme, alors par définition, tous les prix sont surexposés au court terme. Or, le court terme est plus dangereux que le long terme. La proposition d'EDF, qui a été retenue par le Gouvernement en 2023, consiste à revenir à la base du travail de l'honnête commerçant. Ainsi, un honnête commerçant industriel gère sa production et propose à ses clients, qui y voient aussi un intérêt, son bien de production sur l'horizon le plus loin possible. Depuis l'été dernier, nous proposons à tous nos clients professionnels, y compris les collectivités, de former des prix qui vont bien au-delà de l'horizon classique. Nous avons d'ores et déjà conclu plus de 2 000 contrats à des horizons 2026, 2027, 2028. Ces contrats se forment dans des gammes de prix fixées entre 70 et 80 euros par mégawattheure. Pour tous ceux parmi vous qui ont leur prix en tête, cela évoque certainement une réduction d'un pourcentage très élevé par rapport à ce que vous payez. Pourquoi formons-nous des prix de ce niveau? Tout simplement parce que sur le temps long, nous ne sommes pas à des horizons spéculatifs. Ainsi, nous formons des prix qui sont ceux du marché dans lequel l'ensemble des acteurs forment un prix qui représente la réalité de l'économie. A ce prix, EDF ne s'enrichit pas de manière significative, mais s'inscrit dans une réalité économique, et parvient à couvrir ses besoins d'investissements. Il s'agit de prix d'équilibre qui donnent une visibilité de moyen terme.

L'idée est de convertir une grande partie de notre commerce d'électricité avec l'ensemble des professionnels, et de compléter l'offre avec des tarifs réglementés, pour les clients pour lesquels il est trop difficile de s'engager sur des horizons de long terme. Cela sera possible dès le 1er janvier 2025 pour les clients dont la puissance excède 36 kVA et qui restent dans des normes compatibles avec nos accords communautaires. Cette proposition nous permet de tirer l'ensemble de notre clientèle vers un environnement stable, de redonner confiance en l'électricité et, au vu du producteur que nous sommes, d'avoir une stabilité suffisante sur nos conditions d'exercice pour continuer d'investir. C'est l'élément fondamental sur lequel nous sommes parvenus à un accord avec le Gouvernement, au mois de novembre dernier. Nous le mettons en œuvre sans attendre d'éventuelles modifications législatives ou réglementaires, puisqu'il n'y en a pas besoin.

Nous nous sommes également mis d'accord sur des garde-fous. Si jamais EDF était à nouveau confrontée, pour des raisons exogènes, à une crise sur l'offre de gaz, il a été accordé qu'EDF, désormais détenue à 100 % par l'État, puisse, au-delà d'un certain niveau de revenus qui dépasseraient ceux dont le Groupe a besoin pour maintenir ses investissements, contribuer à restituer les gains supplémentaires proportionnellement à 50 %, puis à 90 % pour le prix le plus élevé, pour permettre d'amortir les prix sur l'ensemble des clients. Cet accord, qui a été conclu il y a neuf mois, est dès maintenant en cours de déploiement opérationnel. Je sais que toutes les collectivités sont directement concernées en tant que consommatrices, mais sont également au contact de tout l'écosystème des PME-PMI. Ainsi, ces modalités de formation de prix et de commerce de moyen terme sont aujourd'hui disponibles. L'ensemble des équipes d'EDF les déploie. Naturellement, comme nous sommes le plus gros producteur du pays, nous fournirons l'électricité vers cet horizon à nos concurrents, dans des conditions similaires pour qu'ils puissent eux aussi former des prix sur les mêmes horizons de temps. C'est un engagement que nous avons pris et que nous tiendrons. C'est pour nous une condition fondamentale pour que notre pari de transition énergétique grâce à l'électricité réussisse. On doit faire une planification, mais la décision appartient au consommateur. Si nous ne créons pas les conditions de la confiance du côté du consommateur (industriel, particuliers, collectivités), nous passerons à côté de la transition énergétique.

Sur ce deuxième point, je voudrais évoquer maintenant les actions qui me paraissent les plus urgentes du point de vue du système électrique. EDF n'est pas responsable du système électrique. La responsabilité est collégiale, et EDF y contribue. Je considère que la mission du Groupe EDF, c'est de servir ce bien commun au travers de ses différents métiers. Notre cœur de métier, c'est l'électricité. Nous avons plusieurs métiers au sein du groupe qui sont destinés à travailler de façon harmonieuse pour que nous servions correctement le bien que nous avons en commun, à savoir la réussite du système électrique. Dans les années à venir, notre système sera sollicité dans différentes directions. Pour l'instant, il fait face à une insuffisance de demandes, qui est compréhensible puisque les prix ont augmenté. Peu de gens réalisent aujourd'hui que la demande électrique est à son niveau de 2005. Entre spécialistes du monde de l'électricité, nous avons tendance à beaucoup parler de ce qu'il faut faire en production, ce qu'il faut faire sur les réseaux, etc. Tout cela, pour une demande qui, pour l'instant, n'a pas bougé depuis 20 ans.

Réussir la transition énergétique par l'électrification, cela suppose qu'à partir de maintenant, nous réalisons la transition des usages pour faire en sorte que davantage d'usages, en lien avec la molécule de carbone, passent à l'électricité en toute confiance. La consommation a baissé de 10 %. La sobriété, c'est bien. L'efficacité, c'est très bien aussi. Toutefois, au bout d'un moment, comme notre objectif est d'aller chercher la molécule de carbone pour la remplacer par du décarboné, il faut compléter les efforts de sobriété et d'efficacité par un vrai effort sur la décarbonation. C'est ce à quoi je vous invite collectivement. En tout cas, cela sera la priorité stratégique et opérationnelle du Groupe EDF dans les années qui viennent, considérant qu'à défaut de prendre à bras-le-corps ce sujet-là, nous finirons avec certes beaucoup d'électricité pas chère, mais non plébiscitée par nos clients. Ce serait un constat d'échec cuisant sur le plan économique. In fine, les investissements publics et privés se retrouveraient à la charge des consommateurs, un peu comme le gaz aujourd'hui. Nous devons développer les usages de l'électricité et assurer une reprise de la conversion des usages énergétiques en électricité.

Je voudrais passer maintenant à ce qui nous lie. Énormément de choses nous lient, mais nous avons des défis absolument colossaux à relever ensemble. Je disais tout à l'heure que EDF croit que le développement de l'électricité se fait dans le territoire, et je commencerai par le développement des usages en territoire. Nous

en avons beaucoup. Je souhaite vraiment que, dans les mois qui viennent, nous puissions travailler territoire par territoire là où le groupe EDF peut aider pour la partie insertion des moyens de production décentralisés. Enedis, en tant que votre concessionnaire, doit continuer d'adapter le réseau à ce nouveau monde. Mais le Groupe EDF peut aussi aider le territoire à faire arriver de nouveaux usagers dans vos territoires. Il y a de nouvelles activités et de nouveaux emplois. À chaque réunion que je fais avec des dirigeants internationaux, de plus en plus de dirigeants d'entreprises industrielles me disent : « *Je voudrais m'implanter en France parce que vous avez une électricité décarbonée et pas cher. Aidez-moi à m'implanter.* » Cela veut dire faire en sorte que le territoire, avec les mêmes contraintes qu'EDF, fasse atterrir concrètement et physiquement ces nouvelles activités pourvoyeuses d'emploi local. Je pense que nous devons travailler ensemble pour accélérer ces atterrissages. Et derrière, il y a de l'emploi, avec des industries qui viennent pour se décarboner. Cette industrie du futur souhaite se localiser chez nous avec une différence fondamentale entre nous et nos voisins. En effet, les prix ont atterri après une période de crise. L'écart de prix entre la plaque française et l'Allemagne, c'est 25 euros pour l'année prochaine. Ensuite, l'écart pourrait se creuser davantage. Le maillage est fort entre nous. C'est le premier sujet sur lequel je souhaiterais continuer à m'engager avec vous pour accélérer le développement des usages.

Nous avons un sujet de réseaux de deux natures. Certains réseaux sont associés aux zones non interconnectées. Ils sont évidemment très importants. Nous avons beaucoup travaillé et nous avons signé, en 2022, un nouveau modèle de contrat de concession. Je vous en remercie. Depuis lors, nous avons signé 8 contrats sur les 13 existants. Je veux remercier la FNCCR et les autorités organisatrices, et aussi les équipes d'EDF SEI pour la qualité du travail mené et des négociations qui ont pu aboutir. Nous avons évidemment une très forte ambition commune. J'ai coutume de dire, et j'espère que vous ne m'en voudrez pas, que les zones non interconnectées (ZNI) sont pour nous un laboratoire d'électricité du futur. De fait, pour quelqu'un qui comme moi a équipé des réseaux électriques dans le monde entier pendant une dizaine d'années qu'ils soient connectés ou interconnectés, je sais que les territoires non interconnectés sont ceux qui sont soumis aux plus grands défis et donc, par définition, ils n'ont pas d'autre choix que d'innover.

C'est ce que nous faisons avec les organisatrices de la distribution d'énergie. C'est ensemble que nous créons ces territoires d'innovation et donc, je vous remercie de partager cette ambition.

Nous menons de manière simultanée plusieurs objectifs :

- Le développement des énergies renouvelables : nous avons aujourd'hui près de 8 000 producteurs qui sont raccordés aux réseaux pour une production annuelle de 7 TWh ;
- La décarbonation de notre parc de production électrique : nous avons un parc de production thermique vieillissant. Nous décarbonons. Je suis heureux de dire par exemple que la Réunion est devenue le premier territoire français à 100 % ENR. Cela ne veut pas dire 100 % d'éolien et de photovoltaïque, mais nous pouvons faire du renouvelable thermique. C'est sur la base de renouvelables thermiques que la Réunion est devenue le premier territoire à avoir achevé sa transition électrique. Il reste la transition énergétique en allant chercher plus d'électrification ;
- L'accompagnement des clients dans l'efficacité, la sobriété énergétique : nous menons cela territoire par territoire.

Nous avons cette ambition dans toutes les ZNI. Merci à tous ceux qui les représentent ici, du partenariat que nous avons ensemble et vous pouvez compter sur notre ambition renouvelée. Sur les autres territoires, c'est Enedis, filiale du Groupe, qui est en charge de la distribution et qui est votre concessionnaire. Je voudrais dire d'abord le soutien du Groupe à l'activité d'Enedis. Soutien que je souhaite sans faille, dans une activité rendue beaucoup plus complexe, avec des défis énormes. Nous avons évoqué le nombre de demandes de raccordement, la décentralisation du système électrique, les sujets d'équilibrage physique du réseau à la maille locale ou régionale. Ceci ne va pas aller en se simplifiant. Il y a donc un enjeu de maintenance et de modernisation du réseau avec votre concessionnaire et un enjeu de gestion des demandes de raccordement nouvelles qui arrivent à grande échelle. Tout cela se fait dans un environnement de production et de processus de production de raccordement qui doit être et est totalement industrialisé, et avec une vigilance sur la capacité d'anticipation sur les événements climatiques majeurs, nombreux et violents pour faire en sorte que nous puissions garantir la reconnexion au réseau la plus large possible à l'ensemble de nos concitoyens qui doivent des félicitations aux équipes d'Enedis, notamment pour la gestion de la tempête Ciaran.

Nous avons évidemment beaucoup de discussions sur les futurs développements, mais nous avons d'ores et déjà 332 concessions renouvelées sur 376.

Merci de votre confiance en Enedis. Ces derniers mois encore, il y a eu les signatures de nouveaux contrats de concession avec le Syndicat d'énergie du Rhône, de la Ville de Paris et du Territoire d'énergie des Hautes Alpes.

Nous avons aussi des sujets clés pour vos territoires, que nous partageons et dont je sais que EDF SEI et les équipes d'EDF les portent vraiment très haut. Cela est aussi une valeur fondamentale d'Enedis qui a été la première du Groupe EDF à devenir une entreprise à mission. Ce sont toutes les valeurs destinées à lutter contre la précarité énergétique.

C'est un sujet qui me tient à cœur pour l'ensemble du Groupe EDF, car les circonstances du moment font que nous avons parfaitement conscience que les prix de l'énergie touchent en particulier nos concitoyens. Nous sommes impatients de les voir baisser. Entre-temps, il nous faut faire des efforts pour lutter contre la précarité énergétique. De fait, nous voyons que certains de nos concitoyens se mettent en précarité énergétique. Vous pouvez compter sur tout le Groupe EDF pour travailler avec vos équipes dans ce sens. Chaque fois que je suis dans un territoire, j'ai des discussions avec les équipes d'EDF sur ces sujets.

Je ne citerai pas forcément tous les exemples que nous avons, parce qu'ils sont nombreux. Voilà ce que je voulais partager avec vous sur ce qui nous lie, sans oublier de répondre, à ce qui nous lie en termes de fournisseurs. Je sais que la situation n'est pas encore complètement résorbée. Nous avons fait face à une lame de fond qui a multiplié le nombre de complexités, tout cela dans une crise énergétique majeure. Nous sommes en train de résorber cette lame de fonds. Nous devons travailler ensemble pour résorber le nombre de difficultés qui demeurent aujourd'hui avec les groupements d'achat. Mon message principal, c'est que nous pouvons, ensemble, sortir d'un dispositif qui donne trop de place au court terme et qui, de ce fait, nous expose exagérément aux fluctuations potentielles du système électrique et des prix d'électricité. Il nous faut donc retrouver les voies et moyens. Nous proposons de contractualiser à plus long terme pour vous offrir de meilleures conditions de stabilité.

Je ne serai pas plus long. Je vous remercie infiniment pour votre invitation et, naturellement, je suis très heureux de répondre à des questions ou à d'autres interprétations.

Jean-Michel LOBY

Merci. Nous allons en effet écouter quelques questions de la salle.

Jacques GAYRAL (de la salle),

Président du Syndicat départemental d'énergie de Tarn-et-Garonne, membre du bureau de la FNCCR



Je suis Président du Syndicat d'énergie du Tarn-et-Garonne. Nous avons vu au début de cette assemblée que nous avons des histoires communes : 90 ans pour la Fédération et pas loin de 90 pour mon syndicat. Finalement, c'est la solidarité des Français qui a permis de permettre le développement de ce bel outil qui est devenu EDF.

Je veux poser une question qui porte sur le mode de calcul des TRVE et de la politique commerciale. Nous sommes désormais nombreux à dénoncer le fait que le niveau des tarifs réglementés de vente s'éloigne toujours davantage de nos coûts de production nationaux. Les élus de la FNCCR ont eu ainsi l'occasion de contester, à diverses reprises, le mode de calcul de ces tarifs, qui prend en compte le principe de contestabilité, permettant aux fournisseurs alternatifs de proposer des offres moins chères.

Le niveau des TRVE est ainsi maintenu à un niveau artificiellement élevé, ce qui est particulièrement inique et suscite une totale incompréhension de la majorité de nos concitoyens. Nous nous retrouvons aujourd'hui dans une situation encore plus incompréhensible.

Comment pouvez-vous nous expliquer la promotion récente d'offres de marché à destination du marché de masse qui se situe en dessous du niveau des TRVE ? EDF est désormais un opérateur public avec un capital détenu à 100 % par l'État et le concessionnaire est obligé de s'aligner, pour cette fourniture, aux

TRVE placés sous leur contrôle. Ce nouveau positionnement commercial semble constituer une atteinte forte au service public local de fourniture d'électricité. Nous avons les plus grandes difficultés à comprendre la nouvelle politique commerciale de votre entreprise qui, en faisant le jeu des fournisseurs alternatifs, organise une sorte de concurrence malsaine entre votre offre de services publics et nos offres de marchés. Merci pour votre réponse.

Luc REMONT

La loi prévoit que le tarif est le résultat d'un lissage des conditions de marché sur plusieurs années. Le tarif protège le client dans le temps. Quand les prix montent très vite, les clients sont protégés. Pendant la phase dans laquelle ils montent, les particuliers sont également protégés par le bouclier. S'agissant d'un lissage, le tarif baisse plus lentement. C'est la raison principale pour laquelle nous avons aujourd'hui un écart entre les offres de marché et le tarif. Dans mon esprit, cela s'équilibre. Encore une fois, c'est la Commission de régulation de l'énergie qui détermine le lissage des prix de marché.

Richard CHAMARET (de la salle),

Président de Territoire d'énergie Mayenne, membre du bureau de la FNCCR



Je suis le Président de Territoire d'énergie Mayenne. À titre personnel, votre intervention me laisse sur ma faim. Nous avons eu un nombre conséquent de nouvelles signatures de contrats de concession. J'en ai fait partie. Nous n'avons d'autre choix que de signer dans le cadre du monopole. Le problème n'est pas tant la signature que la lecture qui est faite sur le terrain par vos équipes.

Richard CHAMARET (de la salle),

Nous passons énormément de temps à essayer d'avoir une lecture coordonnée et organisée des contrats de concession. Les tarifs n'ont pas changé depuis trois ans alors que les délais de raccordements ont doublé voire triplé à certains endroits. Il conviendrait de parvenir à des raccordements dans des délais raisonnables, mais nous en sommes loin. Ces délais ne sont pas admissibles. Vous attendez que l'on poursuive l'électrification de la France. Les syndicats d'énergie et les collectivités ont fait le travail. Nous avons développé la mobilité électrique. J'attends que le Groupe EDF nous accompagne dans ce redéploiement.

Luc REMONT

J'ignore si cette intervention attend une réponse. Enedis est directement en charge des raccordements. Le Groupe EDF souhaite la mise en œuvre des contrats de concession. L'idée est qu'il fonctionne bien. Après, nous avons un défi collectif. Notre défi collectif c'est que nous avons toute la production qu'il faut. Je veux bien que l'on continue de raccorder tout ce que l'on veut. Cela relève de la responsabilité d'Enedis. Nous avons un défi collectif. Si nous continuons de raccorder à tout va en pensant que cela ne coûtera rien, c'est une erreur. Cela coûtera très cher sur le TURPE et sur tous les raccordements de production supplémentaires qui rajoutent de l'électricité à des heures où il y en a déjà trop. Ce serait totalement payé par le contribuable. En disant cela, je risque de passer pour le nucléaire de service, ce qui n'est pas vrai. Je suis d'abord l'électricien de service.

Il faut que le système soit équilibré. Le système doit assurer l'électricité 24 heures par jour, 7 jours sur sept. Par exemple, dans le renouvelable, je n'entends jamais parler d'hydro-électricité, alors que c'est la meilleure électricité sur terre, et qu'elle a été la première en France. Dans les territoires, vous êtes les mieux placés pour la relancer et m'aider à relancer l'hydro-électricité, qui est celle dont nous avons besoin pour équilibrer l'intermittence dans le renouvelable. Et si nous sommes capables d'avoir cette approche système ensemble, je pense que nous serons encore plus forts. Nous sommes là pour vous écouter. C'est la mission d'Enedis. Je suis certain que Marianne Laigneau vous apportera une réponse précise sur ce point. Enedis a tout le soutien du Groupe EDF.

Xavier PINTAT

J'aurais en effet aimé vous entendre sur la mise en place du nucléaire de Flamanville.

Luc REMONT

Nous sommes à quelques semaines de la divergence de Flamanville, toutes les équipes sont mobilisées pour réussir ce moment clé. Je ne pensais pas vous avoir frappé autant avec mon exemple de la cuisine Ikea. L'EPR de Flamanville est une très grosse cuisine Ikea. L'exemple est réel. Nous allons vers le lancement du projet de 6 EPR, voire davantage. L'élément clé est de réussir leur construction. Nous avons l'industrie qu'il faut. Au passage, cette industrie est très forte en Bourgogne Franche-Comté, il s'agit même de l'une des plus importantes activités industrielles de la région. Cette industrie est prête. Il nous faut maintenant monter à l'échelle industrielle la capacité de construction pour avancer plus vite. C'est effectivement l'effet d'apprentissage que l'on répète dans les mêmes termes. On voit que l'on accélère très vite sur les premiers modèles. La cadence industrielle nous a manqué depuis 20 ans. En effet, nous n'avons construit qu'un seul EPR depuis 20 ans, alors que dans les années 90, nous en fabriquions cinq par an. Nous n'en avons pas autant besoin, mais il nous faut remonter à deux par an à l'échelle européenne pour que notre industrie soit à la bonne cadence, pour réussir le pari de la relance du nucléaire. Nous y travaillons quotidiennement, même si cela se sait peu, mais cela fait travailler beaucoup de monde, notamment en Bourgogne Franche-Comté.

Jean-Michel LOBY

Merci, Luc REMONT pour votre invitation à continuer le travail ensemble sur les nouveaux usages sur nos territoires. Le système électrique est un bien commun.



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

39^e Congrès FNCCR

DU 26 AU 28 JUIN 2024

BESANÇON - MICROPOLIS



• Crédits photos : Philippe BARBOSA, Patrice DIAZ